

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 48**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

---

**OBJET**

Mandats spéciaux - Mission de diplomatie et de coopération économiques Arménie,  
du 18 au 21 juin

---

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement  
Direction des Relations Internationales**

## **PRESENTATION**

Dans le cadre du rapport n° 19 en date du 29 Janvier 2016, la Commission Permanente :

- a autorisé le Conseil départemental des Bouches du Rhône à organiser un déplacement en Arménie au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016,
- a autorisé la dépense inhérente à l'organisation de ce déplacement,
- a autorisé la Présidente à présenter aujourd'hui un rapport désignant nominativement les élus du Conseil départemental, composant cette délégation.

En effet, la politique de relations extérieures de la collectivité participe à l'objectif prioritaire de développement économique du territoire des BdR et se doit également de prolonger de façon spécifique cette dynamique sur ses zones de coopérations.

A ce titre, cette délégation en mission en Arménie, aura comme objectif :

- de retrouver les partenaires historiques de ses actions de solidarité et de coopération (thématiques de la Santé Publique) et d'envisager un renouveau de ces projets,
- de rencontrer des interlocuteurs du monde économique et initier des projets contribuant au développement économique des deux territoires partenaires.

### **Le Présent rapport a pour objectifs :**

- de confirmer les dates de la mission et la composition de la délégation,
- d'autoriser la Présidente à délivrer un mandat spécial nominatif aux Conseillers départementaux qui participeront à ce déplacement,
- d'affiner le montant du budget prévisionnel de la mission.

**Date du Déplacement** : 18 au 21 juin (sous réserve de modification).

### **Composition Fonctionnelle de la Délégation** (sous réserve de modification) :

La délégation sera conduite par la Présidente accompagnée du Délégué aux Relations Internationales, aux Affaires Européennes et aux Interventions Humanitaires.

La délégation sera donc composée d'élus départementaux, d'invités de la collectivité et d'agents du Département.

### **Rappel du Budget Prévisionnel indicatif :**

Le montant affecté aux dépenses de ce déplacement a été réévalué à ce jour à la somme 85.000 euros

Pour mémoire, un marché public a été lancé sur l'organisation de ce déplacement.

### **INCIDENCES FINANCIERES**

En cas de décision favorable, les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet au Budget départemental

#### **Lignes de la Direction des Relations internationales - « Unité Fonctionnelle »**

##### **Transport et séjour élus**

<b>N° programme</b>	<b>N° Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>
10 282	A créer	Déplacements Elus	65 021 6532

##### **Transport agents**

##### **Transport et séjour invités ou collaborateurs extérieurs occasionnels**

<b>N° programme</b>	<b>N° Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>
10 282	A créer	Déplacements Accueils	011 048 6232

##### **Prestations services**

<b>N° programme</b>	<b>N° Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>
10282	à créer	Prestations	011 048 6228

#### **Lignes de la Direction des Ressources Humaines - Droit Commun**

##### **Transports agents**

<b>N° programme</b>	<b>N° Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>
10 363	A créer	Voyages, déplacements, missions	011 0202 6251

##### **Séjour agents**

<b>N° programme</b>	<b>N° Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>
10 363	A créer	Voyages, déplacements, missions	011 0202 6251-1

##### **Déplacements élus**

<b>N° programme</b>	<b>N° Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>
16 018	à créer	Frais de mission et de déplacement	65 021 6532-1

## **CONCLUSIONS**

Au bénéfice des considérations qui précèdent, dans le cadre de la Politique Publique de Relations Extérieures du Conseil départemental pour l'exercice 2016, et en application de la délibération n°246 du 24 septembre 1999 portant dispositif cadre de déplacements du Conseil départemental en mission de coopération, je vous propose de vous prononcer favorablement sur :

- la liste nominative des représentants élus du Conseil départemental lors de ce déplacement désignés par la commission permanente en séance ;
- l'autorisation donnée à la Présidente de délivrer un mandat spécial nominatif aux Conseillers départementaux qui participeront à ce déplacement et désignés par la commission permanente en séance ;
- l'affectation prévisionnelle de 85.000€ pour cette mission et ce, sur les lignes :
  - DRIAE : 65 021 6532, 011 048 6232, 011 048 6228,
  - DRH : 011 0202 6251, 011 0202 6251-1, 65 021 6532-1,sur les crédits inscrits au budget départemental 2016.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

...

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL